

Préambule :

Sur l'ensemble de la région des Pays de la Loire, des acteurs départementaux s'associent sous forme de collectif pour agir contre toutes les formes de discriminations. Tout au long de l'année, par leurs actions sur différents territoires, ils contribuent à la construction d'une société plus juste et solidaire. Chaque année, en mars, ils valorisent leurs actions dans le cadre des Semaines d'éducation contre les discriminations.

Ces collectifs sont coordonnés par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

Nos valeurs

- L'égalité de droit, l'égalité de traitement pour toutes et tous
- L'affirmation du principe de laïcité pour faire société
- L'accès à l'éducation pour tous, à la citoyenneté en particulier
- Le respect des différences et l'affirmation de la diversité comme richesse

Nos objectifs

En vue de tendre vers une société plus juste et plus solidaire, nous agissons, tout au long de l'année, pour :

- Prévenir, éduquer et lutter contre les stéréotypes, les préjugés, fondements des discriminations
- Favoriser l'expression du refus du racisme et de toutes les formes de discrimination
- Favoriser l'accès au droit, notamment en rendant lisibles et compréhensibles les textes et les lois contre le racisme et les discriminations
- Reconnaître les personnes dans leurs diversités culturelles, leurs appartenances, leurs origines, et favoriser la rencontre
- Transmettre l'Histoire et faire vivre le devoir de Mémoire

Nos règles communes

- Accompagner les citoyens, en particulier les publics dits éloignés et les jeunes dans une démarche de compréhension, de réflexion - en stimulant leur esprit critique- et d'échange
- Favoriser l'interconnaissance et le développement d'une culture commune
- Participer activement et régulièrement aux réunions du Collectif, à l'élaboration et à l'animation des actions qu'il détermine
- Rechercher et renforcer les actions collectives, communiquer et faire savoir son implication au sein du Collectif

Note :

- Assumer chacun intégralement ses responsabilités financières en cas d'absence ou de diminution de subventions.
- S'attacher à une participation active et massive du Collectif lors du Temps Fort lorsqu'il est programmé.

Nom de l'association, de la structure socio-éducative, de l'entreprise, de la Collectivité :

.....

Représentée par :

Cachet et signature,

Date :

A retourner à : la Ligue de l'enseignement - FAL 72

18 Rue Béranger 72000 LE MANS

Tél. : 02.43.39.27.29 - Fax : 02.43.39.27.26 - Site : <http://www.fal72.org> - Courriel : fal72culture@laligue.org